

- 7 -

Dans son numéro du 26 février 1972
Carrefour Africain écrit ce qui suit
sur la mort du Commandant Moumouni.

A D I E U, S O L D A T

Côté pénible de l'existence humaine, Ouahigouya s'apprêtait à fêter le 13 février dans l'enthousiasme et la joie, la seconde foire régionale de l'année, lorsque le malheur est venu durement frapper sous le masque de la mort.

En effet, le Commandant Moumouni Ouédraogo de la Première Compagnie Parachutiste Voltaïque est accidentellement mort le 13 février à Ouahigouya à la suite d'un saut de près de 1 500 mètres d'altitude.

En attendant que les causes profondes de cet accident soient établies, il semble que les causes directes ont été dues au fait que le parachute du Commandant Moumouni Ouédraogo ne s'est pas ouvert.

Il est cependant difficile d'affirmer que le système de parachutage était défaillant puisque d'après des renseignements reçus auprès de ses compagnons d'armes, le parachute s'est ouvert au moment de la chute du Commandant Moumouni Ouédraogo. Il faut peut-être rappeler que le Commandant Moumouni Ouédraogo était à son 81ème saut.

Dès qu'il a été informé de la triste nouvelle, le chef de l'Etat s'est rendu à Ouahigouya. En compagnie du Premier Ministre, du Président de l'Assemblée Nationale, du Président de la Cour Suprême, des Membres du Gouvernement et du Corps Diplomatique, le Chef de l'Etat a été conduit à l'hôpital où il s'est incliné devant la dépouille mortelle du Commandant Moumouni Ouédraogo.

Auparavant, le chef de l'Etat a été conduit sur les lieux de l'accident. Après l'hôpital, le chef de l'Etat et sa suite ont été présenter leurs condoléances au père du défunt, Monsieur Mamadou Ouédraogo.

A 16 heures, le corps a été transporté par un cortège de plus de 100 voitures à domicile où le Lieutenant-Colonel Ouindpanga Samandoulougou, Commandant le 2ème Bataillon d'Infanterie à Bobo-Dioulasso, a prononcé le discours funèbre suivant :

" L E C H E F D E B A T A I L L O N
O U E D R A O G O M O U M O U N I
N' E S T P L U S "

Né le 28 Décembre 1932 à Yaka, il fit ses études à l'E.M.P. de Bingerville. Incorporé au D.M.A. 2 comme engagé volontaire le 15 Juillet 1951. Nommé au grade de caporal le 1er Décembre 1951, caporal-chef le 21 Avril 1952 et sergent le 1er Mars 1953. Il est alors désigné pour servir en Extrême-Orient du 24 Février 1953 au 5 Mars 1955 où il servit au 2/24ème R.M.T.S.

Volontaire pour recevoir la formation complète de parachutiste il est affecté au 4ème C.C.P. à compter du 14 décembre 1955 où jeune sous-officier, il donna entière satisfaction par son courage et son dynamisme.

Nommé au grade de sergent-chef le 1er Mars 1956, il est admis à l'Ecole de Formation d'Officiers ressortissants des T.O.M. à Fréjus en septembre 1956 d'où il sort avec le grade de Sous-Lieutenant le 1er octobre 1958.

Après un stage d'application à l'E.A.I. de Saint-Maixent, il est appelé au 8ème R.P.I.M.A. stationné en Afrique du Nord. Après un séjour marqué d'honneur, il est rapatrié à Dakar le 13 août 1960, où il est affecté au 7ème R.P.I.M.A. La confiance que les supérieurs lui portèrent lui valut d'être désigné comme officier chargé de recrutement des parachutistes dans l'ex A.O.F. le 25 août 1960. En octobre de la même année, il accède à la deuxième ficelle. Le 13 octobre il est appelé à servir à la 2ème Brigade du 31ème C.T.C. Dans le même mois il est mis à la disposition du Gouvernement Voltaïque pour la formation de l'armée nationale.

Ces qualités exceptionnelles d'officier parachutiste lui valent l'honneur et le mérite d'être placé à la tête de la 1ère Compagnie Parachutiste Voltaïque.

Le 1er Avril 1964, il est promu au grade de capitaine et chef de bataillon le 1er octobre 1969.

Officier d'une rare valeur militaire, le chef de Bataillon Ouédraogo Moumouni est chevalier de l'Ordre National, titulaire de de la Croix de Guerre T.O.E., de la Médaille Commémorative d'Indochine et la Médaille Commémorative d'Algérie.

Cité à l'ordre du régiment le 13 juillet 1954 par le Général de Division Cogny, Commandant des Forces Terrestres du Nord Vietnam, il est qualifié de : " Sous-Officier courageux et dynamique - s'est distingué le 25 Avril 1954 à Cam Khiem (Nord-Vietnam) au cours d'une opération de nettoyage et le 10 Mai 1954 à Tay Dang (Nord-Vietnam) en assurant un tir précis de mortier au profit du poste Vinh Phe attaqué par une compagnie rebelle. Cette Citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre des Troupes d'Opérations Extérieures avec Etoile de Bronze.

L'Homme que nous pleurons aujourd'hui, qui est-il ?

La chaleur humaine qui l'habitait avait fait de lui l'Officier le plus populaire de Haute-Volta.

Le Commandant Moumouni n'a jamais su se cantonner à son milieu social, il a prodigué son amitié et son amour à tous ceux qui l'ont approché.

Dans le milieu militaire, ce fut le soldat téméraire et sans peur, qui, chaque jour de sa vie défia la mort.

Mais hélas, dans l'accomplissement de sa noble mission, la mort est venue l'arracher à l'affection de sa famille, de ses multiples amis et de ses compagnons d'armes.

Cher Moumouni, repose en paix.

A l'issue de cette Cérémonie Funèbre, le Commandant Moumouni Ouédraogo a été fait à titre posthume Commandeur de l'Ordre National par le Ministre de la Défense Nationale.

Vers 17 H 30, le corps du Commandant Moumouni Ouédraogo a été conduit à Bobo-Dioulasso où il a été inhumé au cimetière militaire de cette ville.

